

Résumé du 3^e examen de la DPDA

Automne 2022

Voici un bref résumé des enjeux et des changements que nous suggérons dans le cadre du 3^e examen de la Directive sur la prise de décisions automatisée (DPDA). En travaillant de façon ouverte, nous prévoyons collaborer avec des intervenants canadiens et internationaux pour examiner ces questions et déterminer la meilleure façon de les régler avant le processus de modification des politiques.

Question	Réponse
<p>Portée : L'orientation externe exclut les décisions automatisées qui ont une incidence sur les employés fédéraux.</p> <p>La formulation de la portée doit être précisée.</p>	<p>Élargir la portée pour l'appliquer également aux services internes.</p> <p>Remplacer « recommander ou prendre une décision administrative » par « prendre une décision administrative ou effectuer une évaluation connexe ».</p>
<p>Examen périodique : L'intervalle d'examen actuel de six mois crée des défis stratégiques et opérationnels.</p>	<p>Remplacer par « tous les deux ans » et « tel que déterminé par la DPI du Canada » s'il y a un besoin urgent d'un examen hors cycle.</p>
<p>Clients touchés : Le renvoi aux Canadiens dans certaines parties de la DPDA ne reconnaît pas d'autres clients possibles.</p>	<p>Remplacer les renvois aux « Canadiens » par le terme « clients » et compléter ce dernier par une référence à la « société canadienne ».</p>
<p>Gouvernance des données : Les mesures d'assurance de la qualité ne répondent pas au besoin de tracer, de protéger, de conserver et d'éliminer les données utilisées et générées par un système.</p>	<p>Ajouter une exigence pour régir les données utilisées et générées par un système décisionnel automatisé.</p>
<p>Biais du modèle : Les mesures d'évaluation des biais sont limitées aux données et ne tiennent pas compte d'autres sources possibles de biais telles que le modèle.</p>	<p>Élargir l'exigence d'évaluation des biais pour couvrir les modèles, car ils sont aussi une source de biais potentielle.</p>
<p>Inclusion : Les mesures soutenant les approches intersectionnelles de la conception et de la mise en œuvre des systèmes sont manquantes.</p>	<p>Mandater la réalisation de l'analyse comparative entre les sexes plus lors de l'élaboration d'un système, ainsi qu'une évaluation des impacts potentiels sur les personnes en situation de handicap.</p>
<p>Explication : Les critères de ce qui constitue une « explication valable » sont absents.</p> <p>L'approche de la publication des explications n'est pas claire.</p>	<p>Élargir l'exigence existante pour inclure des critères concernant le rôle du système dans la prise de décisions, les données d'entrée et le traitement qui y sont appliqués, ainsi que le résultat du système et l'information connexe pour l'interpréter.</p> <p>Pour les explications adressées aux clients, exiger des justifications de la décision.</p> <p>Intégrer des critères d'explication dans l'ÉIA et exiger que les explications publiques soient visibles via les sites Web des ministères.</p>
<p>Raisons de l'automatisation : À l'heure actuelle, il n'est pas nécessaire de justifier l'adoption de l'IA en fonction des besoins des utilisateurs et des objectifs du programme.</p>	<p>Ajouter des questions à l'ÉIA concernant le besoin des utilisateurs (ou du public) auquel le système répond, l'efficacité du système à répondre à ce besoin et les solutions de rechange envisagées.</p>
<p>Examen par les pairs : L'obligation de publier des renseignements sur les examens par les pairs n'est pas incluse.</p> <p>Le calendrier d'achèvement des examens par les pairs est flou.</p>	<p>Élargir l'exigence existante pour mandater la publication des examens par les pairs complets ou résumés.</p> <p>Clarifier que les examens par les pairs doivent être achevés avant la production du système.</p>
<p>Planification d'urgence : La terminologie n'est pas conforme à la Politique sur la sécurité du Conseil du Trésor.</p>	<p>Harmoniser l'exigence d'urgence avec la Politique sur la sécurité du gouvernement.</p>
<p>Calendrier de publication de l'ÉIA : Les exigences de l'ÉIA ne précisent pas le moment de la publication des ÉIA.</p>	<p>Mandater la publication des ÉIA avant la production d'un système.</p>